

**Projet 2015 en collaboration avec les lycées:  
Le rôle des écosystèmes dans les objectifs de développement  
durable post-2015 des Nations Unies.**

**Résumé.**

Remarque: Ce document constitue une première ébauche du résumé du projet ; des modifications ultérieures sont envisagées.

**Préambule :** En 2000, les pays membres de l'Organisation des Nations Unies ont adopté les Objectifs du Millénaire pour le développement à être atteints jusqu'en 2015. On peut observer des progrès dans de nombreux domaines tels que la lutte contre l'extrême pauvreté ou l'accès à l'eau. Désormais les travaux préparatoires pour les objectifs post-2015 font ressortir la nécessité de prendre en plus forte considération l'importance du troisième pilier d'un développement durable, qui est celui de l'environnement.

**Cadre du projet :** Un objectif post-2015 majeur dans le domaine de l'environnement sera vraisemblablement consacré à la protection et à la restauration des écosystèmes terrestres et à la lutte contre la perte de la biodiversité. Cet objectif est lié à d'autres objectifs relatifs à la lutte contre le changement climatique, l'eau et l'énergie. Pour l'analyse de la situation et la mise en œuvre de ces objectifs sur le terrain, deux pays cibles de la coopération luxembourgeoise, le Burkina Faso et le Sénégal, sont sélectionnés. Ces deux pays appartiennent en grande partie à une même écorégion terrestre avec un ensemble d'écosystèmes caractéristiques, qui est définie par le World Life Fund (WWF) comme la savane soudanaise de l'Afrique Occidentale. Cette région est primordiale dans la lutte contre la désertification, qui a tendance à s'étendre à partir de la zone du Sahara au Nord.

**Objectifs pédagogiques :** faire connaître aux jeunes le rôle des Nations Unies et d'autres acteurs de la coopération internationale dans la mise en œuvre des objectifs envisagés de développement durable post-2015 dans le domaine de l'environnement; amener les jeunes à faire une réflexion informée sur la réalisation de ces objectifs dans deux pays cibles de la coopération luxembourgeoise ; approfondir les facultés de présentation, d'analyse de documents et la capacité à travailler en groupe des élèves.

**Contenu du projet:** Les élèves sont amenés à se renseigner sur les objectifs post-2015 en matière de développement durable en accordant une attention particulière à l'importance des écosystèmes et aux services rendus par la nature. Les élèves étudieront deux pays : le Burkina-Faso et le Sénégal. Les élèves élaboreront dans les grandes lignes un projet spécifique de développement pour un de ces deux pays dans le domaine de la gestion des écosystèmes, du changement climatique, de l'eau ou de l'énergie, susceptible d'avoir un impact positif sur la protection ou la restauration des écosystèmes ou de la biodiversité. Des explications sur cet impact positif seront fournies. Le cas échéant, ce projet pourra se baser sur un projet réel réalisé par un acteur de la coopération internationale. La qualité des projets sera évaluée. Les élèves de chaque lycée travailleront en groupe de 3 à 6 élèves. L'ALNU fournira une aide à la préparation aux professeurs accompagnateurs, en fournissant des références et des suggestions de documents à titre d'information.

**Documents à préparer au sein des écoles :**

- 1) **Une fiche pays :** Un résumé décrivant la situation des écosystèmes dans un des deux pays en fonction du cadre du projet, les menaces les plus importantes d'une dégradation future et les

solutions les plus efficaces pour y remédier

- 2) **Une présentation du projet élaboré** : Une présentation de type Powerpoint par les élèves à être projeté sur grand écran.
- 3) **Une affiche** : Une affiche de type publicitaire sans beaucoup de texte pour communiquer l'utilité du projet de manière visuelle.

**Phases du projet :**

Septembre - Décembre 2014 : réunion consacrée à la présentation du projet et à la concertation, mise-au-point de la spécification finale du projet, remise de la liste des participants des lycées à l'ALNU

Novembre 2014 – Avril 2015 : travail de préparation dans les lycées pour l'élaboration des documents, remise des documents à l'ALNU

Février 2015 : Séminaire spécial d'une demi-journée sur « Le développement durable et les écosystèmes dans le cadre des objectifs post-2015 des Nations Unies » avec un représentant de la Direction de la Coopération au développement du Ministère des Affaires Étrangères ou de l'agence Lux-Development

Mai 2015 : Séance plénière d'une journée avec la présentation des documents, la sélection des meilleures prestations et documents, les interventions des représentants des Ministères des Affaires Etrangères et de l'Education Nationale ainsi que la remise des prix et des certificats de participation.

**Contact** : [alnu@pt.lu](mailto:alnu@pt.lu), Tel : 46 14 68